

Mardiales 14 février 2022



# Espaces Naturels Sensibles

Christophe ANANIE  
(Conseil département de l'Aisne)



# Cela vous inspire quoi ?

Ecosystème

Paysage

Communauté  
végétale

Bruit



Bocage



LANDE



Forêt



Prairies de fauche  
mésophylophiles



Prairie de fauche à grande  
Marguerite et Fromental élevé



Prairie de fauche mésophylophile  
à Vulpin des prés et Fromental  
élevé



Zones  
Humides

# Une compétence du département

Chaque collectivité est le gestionnaire, garant, du  
patrimoine commun de la nation

**Loi « Aménagement » du 18 juillet 1985**

**code l'urbanisme**

# La politique ENS ?

Afin de **préserver** la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer **la sauvegarde des habitats naturels**, le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une **politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non.**

## Qu'est-ce qu'un ENS ?

Ces espaces doivent être constitués par des zones dont le **caractère naturel** est **menacé** et rendu **vulnérable**, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques et de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la **qualité du site**, ou aux caractéristiques des **espèces animales ou végétales** qui s'y trouvent.

patrimoine de l'Aisne

An aerial photograph of a forest landscape. The foreground and middle ground are dominated by dense, brownish-purple heath or scrubland. In the background, there are lush green trees, some with bright yellow-green foliage, suggesting a mix of deciduous and evergreen species. A central white rectangular box contains the text:

LE DÉPARTEMENT DE  
**L' AISNE**  
ACTEUR DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

patrimoine de l'Aisne

# DES MOYENS POUR AGIR

---

➤ Un outil financier

➤ Un outil foncier

espaces naturels sensibles  
patrimoine de l'Aisne

**Outil  
financier**

# TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement est applicable notamment à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme :

permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable.

Elle s'applique dès qu'une surface délimitée par des murs et couverte est créée, à condition que la superficie dépasse 5 m<sup>2</sup> et que la hauteur du plafond soit supérieure ou égale à 1,80 m.

**Outil  
financier**

# Intervention financière du Département

## Dépense affectée

### Dépenses possibles de la TA part ENS

- ✓ Entretien ou aménagement d'espaces naturels ;
- ✓ Etudes et inventaires du patrimoine naturel ;
- ✓ Acquisition foncière.



# Plantes vasculaires et mousses menacées du département de l'Aisne

© JC. HAUGUEL



Le territoire de l'Aisne présente des milieux très variés, des plus humides et montagnards (Thiérache, massif de Retz) aux plus secs et continentaux (Laonnois, plaine de Sissonne). La flore vasculaire et la bryoflore y sont très diversifiées, mais malgré les actions de conservation du patrimoine naturel menées, une proportion significative est menacée.

## Un exemple d'évaluation



*Lasium latifolium* L., 1753 [Laser à feuilles larges]

Cette espèce montagnarde était connue historiquement de plusieurs stations dans l'Aisne (Alexandre DE LA FONS DE MEUDOCQ, Louis-Bienaimé RIOMET, Marcel BOURNÉRIAS, 1880-1953) et de l'Oise, notamment en forêt de Compiègne (Adolphe CHATIN, 1887).

Il ne reste actuellement qu'une seule population connue avec une vingtaine d'individus, située en bord de route, dans un biotope ne permettant pas son extension. L'absence de plantules constatée sur place est problématique pour la survie de l'espèce dans la région.



## Le Laonnois et le Soissonnais

Le Laonnois et le Soissonnais présentent une mosaïque paysagère et géologique très diversifiée avec des tourbières, des prairies, des pelouses calcicoles et des boisements. Situé dans l'Est de la région, le Laonnois accueille des espèces de répartition plus continentale comme la Marguerite de Saint-Michel (*Aster amellus*).



*Aster amellus* - © JC HAUGUEL

Cette espèce, dont trois localités ont disparu depuis le début des années 1990 est menacée par l'embroussaillage et l'eutrophisation des lisières sur les sites où elle ne fait pas l'objet d'une gestion conservatoire.

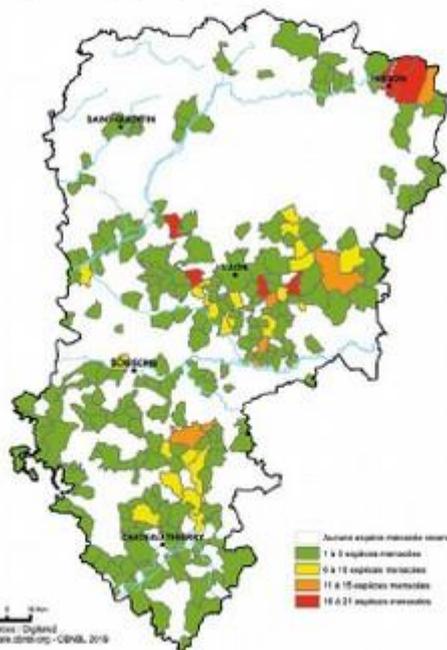


## Chiffres clés

1 157 espèces de plantes vasculaires indigènes présentes dans l'Aisne dont 12,7 % sont menacées dans les Hauts-de-France.

393 espèces de bryophytes indigènes présentes dans l'Aisne dont 17 % sont menacées dans les Hauts-de-France.

Répartition communale du nombre d'espèces menacées (plantes et bryophytes) dans le département de l'Aisne



## La Thiérache

Adossée au massif des Ardennes, la Thiérache est constituée par un bocage parsemé de massifs forestiers dans un climat parmi les plus arrosés de la région lui conférant une tonalité montagnarde marquée. Quelques bryophytes menacées y trouvent des conditions favorables comme l'Hyocomie d'Armorique (*Hyocomium armoricum*), dont l'unique population connue vit sur les berges d'une rivière de tête de bassin. Celle-ci n'est cependant pas à l'abri de phénomènes érosifs (crue, éboulis...).



*Hyocomium armoricum* - © JC. HAUGUEL



## La vallée de l'Oise

La Vallée de l'Oise, avec ses inondations hivernales et printanières est un terrain propice au pâturage. La production de foin de qualité est favorable aux espèces de prairies humides et de bras-morts comme la Pulicaria commune (*Pulicaria vulgaris*). Cette espèce ne comptabilise plus que trois petites populations dont l'effectif annuel global n'a pas dépassé 150 individus depuis 2012. Elle fait l'objet d'un plan de conservation visant à restaurer ses populations.



*Pulicaria vulgaris* - © A. WATTERLOT



## La Brie et le Tardenois

Territoires de cultures, de landes et de boisements, la Brie et le Tardenois sont également parsemés de coteaux calcaires, notamment le long des vallées comme la Marne. Le Cytisus de France (*Cytisus lotoides*) y occupe une petite dizaine de localités. Les pelouses rases qui constituent son habitat sont menacées par la déprise ou par l'intensification agricole.



*Cytisus lotoides* - © JC. HAUGUEL



# Méthodes de suivi : l'indispensable actualisation régulière des connaissances

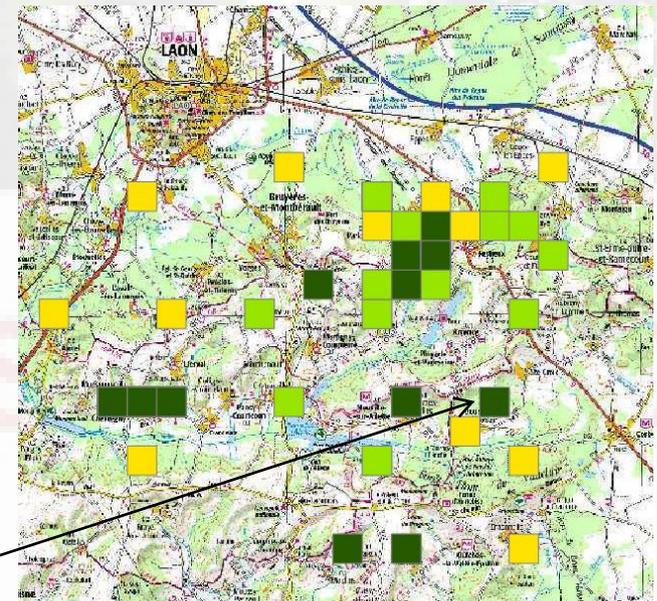
Qu'est-ce qu'une donnée ?

= une observation d'une plante ou d'un animal identifié par son nom

scientifique ou vernaculaire, à une date ou une période donnée, par un ou plusieurs observateurs en un lieu donné

Exemple :

une donnée de Marguerite de Saint-Michel (*Aster amellus* L.)



Maille	Taxon/Habitat observé	Année d'observation	Observateur(s) [Rapporteur(s)]	Statut de l'observation	Spontanéité/Texture	Description	Nature de la localisation	Fiabilité	Précision géographique	Référence de l'observation
EQ5580	Aster amellus L., 1753	2008	MESSEAN, Adrien (CENHDF)	CP0			Zo	1a	2	4080023

**Outil  
foncier**

**Maitrise foncière  
Stratégie à définir**

**Zone de préemption**

- ❖ Qu'est-ce ?
- ❖ Comment cela fonctionne ?
- ❖ Pour qui ?

# Schéma ENS de l' AISNE

2 grandes orientations :

- **Constituer un réseau d'espaces naturels** fonctionnel en préservant les habitats et les populations d'espèces dans tous les sites à enjeu identifiés par les acteurs locaux.
- **Contribuer à l'appropriation de l'enjeu** de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité par tous les acteurs.

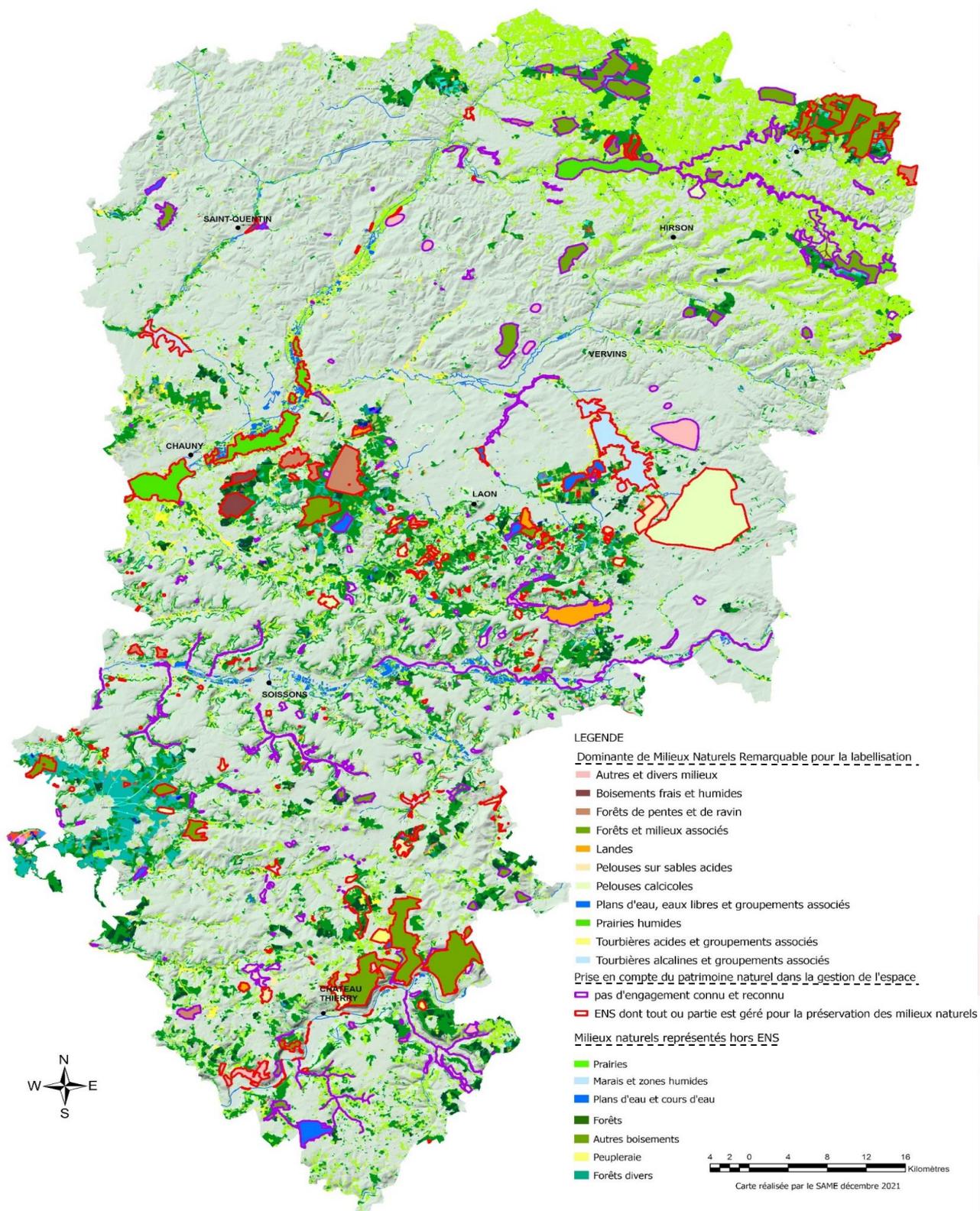
13 actions

## Réseau de sites

**272** Sites identifiés comme accueillant un patrimoine naturel remarquable nécessitant une intervention, répartis comme suivant :

- Sites fortement prioritaires
- Sites prioritaires
- Sites ayant une gestion partielle ou totale prenant en compte la préservation du patrimoine naturel remarquable





spac  
pa

nsible  
s ne



**Mais la nature ordinaire ?**



**Merci de votre  
attention**

